

**LA RÉGION TOURISTIQUE DE MANICOUAGAN FAVORABLE  
À L'HARMONISATION DE LA TAXE SUR L'HÉBERGEMENT À 3,5%**

**Baie-Comeau, le 16 juin 2016 – Tourisme Côte-Nord | Manicouagan** confirme que les établissements d'hébergement ont voté favorablement à l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement (TSH) à 3,5%. Selon le principe de « 1 unité égale 1 vote », c'est à 83,5% que les percepteurs de TSH ont dit OUI.

**Une vaste démarche d'information**

Afin de transmettre au plus grand nombre d'établissements toute l'information dont ils avaient besoin pour faire un choix éclairé, une vaste consultation auprès des percepteurs a été réalisée. Près de 70% des rencontres sur le territoire, des rencontres de groupe, individuelles ou téléphoniques ont été effectuées entre le 6 mai et le 14 juin 2016.

**Un résultat prometteur pour l'avenir de la région**

Tous les établissements d'hébergement, membres et non membres de Tourisme Côte-Nord | Manicouagan, pouvaient se prévaloir de leur droit de vote. Ils devaient donner leur accord sur l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement à 3,5% au lieu de 3 \$ la nuitée. Un vote défavorable aurait entraîné le retrait total de la taxe dans la région, et donc la perte d'un levier essentiel à son rayonnement et à son développement.

Grâce au maintien de la taxe, l'ATR Manicouagan pourra poursuivre ses efforts de développement et de promotion avec entre autres, le retour de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour le développement de l'offre (EPRT), et s'assurer ainsi une présence au sein de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

Un taux de 48 % des établissements se sont prévalus de leur droit de vote, soit 776 unités en faveur de l'harmonisation de la TSH pour un total de 83,5 % et 152 unités contre pour 16,5 % des votes.

Tourisme Côte-Nord | Manicouagan désire remercier les établissements d'hébergement pour leur collaboration à poursuivre cette importante action provinciale. La perception de la TSH assure un retour financier important pour la région et l'industrie touristique et permet de réaliser des actions de promotion d'envergure et pour les établissements membres, de bénéficier de crédits marketing.

*Tourisme Côte-Nord | Manicouagan et un organisme privé sans but lucratif, reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec en matière de concertation régionale, de développement de l'offre touristique de signalisation, de promotion, d'accueil et d'information pour la région. Le Ministère du Tourisme du Québec reconnaît ce partenaire pour établir les priorités, les grandes orientations et les actions stratégiques qui assurent le déploiement de la Côte-Nord.*

-30-

**Sources et informations :**

**Tourisme Côte-Nord | Duplessis**

Catherine Allard

Responsable des communications et des relations publiques

418 962-3512 ou sans frais le 1 888 463-0808